



Commune d'Alix

Commune de Chabrillan

Commune de Loriol-sur-Drôme

Commune de Mirmande

Commune de Marsanne

Commune de La Roche-sur-Grane

- Liste des emplacements réservés en application de l'article L.151-41-3 (en vert sur le plan) ou de servitudes, servages publics, établissements d'intérêt général et espaces verts)**
1. Extension du cimetière et création d'un columbarium + stationnement quartier de Longprey
 2. Création d'un cheminement doux entre le chemin de l'Alambic et chemin existant
 3. Création d'un parking public « espaces verts et publics (serre ouverte du village)
 4. Création d'un stationnement sur les quais de la Grandoire
 5. Création d'un parking public (quartier des Pastoureaux)
 6. Création d'une installation ou d'un équipement d'intérêt général ou de service public (quartier des Pastoureaux)
 7. Création d'une voie douce pour relier le futur parking programé quartier de La Croix au centre rural d'Arvignas (village)
 8. Création d'un parking public (quartier de La Croix)
 9. Création d'une voie douce reliant le Champ de Mars au jardin public: dernière figure
 10. Création d'un équipement d'intérêt général ou de service public, d'un parking public « espaces verts et publics dans le cadre du projet "Serre de lauzou"
 11. Création d'un équipement d'intérêt collectif ou de service public (la Tourache)
 12. Création de stationnement latéral le long de la Droue de Crest (la Tourache et le COV)
 13. Création d'un équipement d'intérêt général ou de service public (la Tourache)
 14. Carrefour à entre sur la route de Crest (la Tourache)
 15. Elargissement du Chemin des Buis (La Croix)
 16. Création d'un bassin de rétention des eaux pluviales (Tourache)
 17. Création d'une zone de tri sélectif + carrefour (Beaume)
 18. Création d'un carrefour (Beaume)
 19. Elargissement du chemin de Beaune (Beaune)
 20. Rectification du tracé de la RD 1113 (Boussac)
 21. Elargissement du chemin des Rossignols
 22. Création d'un parking public (Comarville)
 23. Elargissement du chemin des Auches (pour voiture et modes doux) carrefour
 24. Création d'une voie entre les chemins des Auches et Malaise
 25. Elargissement du chemin de Malaise avec fossé d'irrigation eau pluviale
 26. Elargissement du chemin de Malaise avec fossé d'irrigation eau pluviale
 27. Elargissement du chemin de Malaise avec fossé d'irrigation eau pluviale
 28. Elargissement du chemin de Malaise avec fossé d'irrigation eau pluviale
 29. Elargissement du chemin de Malaise avec fossé d'irrigation eau pluviale
- Liste des emplacements réservés en application de l'article L.151-41-5 (rouge sur le plan)**
1. Création d'une servitude de mixité sociale (4 logements)

- Risques d'inondation (source: Porter à Connaissance Etat 2019)**
- R1: aléa fort
 - R2: aléa moyen
 - R3: aléa faible
 - Rh1: aléa fort
 - Rh2: aléa moyen
 - Rh3: aléa faible
 - Ri: aléa faible
- Risques de mouvements de terrain**
- secteurs à risque
 - Risques technologiques: Servitudes d'utilité publique relative aux zones de danger autour des canalisations de transport de matières dangereuses
 - SUP 1 et 13
 - Canalisation de transport d'hydrocarbures
- Bâtiments pouvant changer de destination**
- Bâtiments situés en zone A ou N, qui peuvent faire l'objet d'un changement de destination, dès lors que ce changement de destination ne compromet pas l'activité agricole ou la qualité paysagère du site (L.151-11).
- Schéma d'orientation des Déplacements Routiers (SODr)**
- secteurs à risque
 - secteurs à risque
- À titre d'info**
- Sigles d'exploitation agricoles
 - Côtisat militaire
 - Énergie
 - Construction non cadastrée
 - Périmètres d'alignement des élevages
 - Secteurs couverts par des Orientations d'Aménagement et de Programmation

- Zones urbaines**
- UA: Zone urbaine dense du bourg
 - UB: Zone urbaine récente à dominante d'habitat
 - UC: Zone urbaine récente à dominante d'habitat individuel
 - UE: Zone d'activité
 - UEP: Zone d'activité à constructibilité limitée (stationnement)
 - UG: Zone d'équipements publics, ou d'intérêt collectif
 - UGP: Zone d'équipements publics, ou d'intérêt collectif à vocation principale d'espace vert ou de loisirs/sport
 - UHT: Zone d'équipements d'intérêt collectif et d'hébergement
 - UT: Zone constructible de loisirs (camping)
 - UZ: Zone urbaine récente à dominante d'habitat quartier Tourache
- Zones à urbaniser**
- AUS: Zone à urbaniser ouverte (opérations d'ensembles et OAP)
 - AlbU: Zone à urbaniser fermée (en attente amélioration STEP, AEP)
 - AlbUO: Zone à urbaniser ouverte (extension de la zone d'activité)
- Zones Agricoles**
- A: Zone agricole
 - Ap: Zone agricole à valeur paysagère
 - ApJ: Zone agricole de jardins potagers partagés
 - AL: Zone agricole à vocation d'équipements sport-loisirs
 - At: Zone agricole à vocation de tourisme (STECAL)
 - Ae: Zone agricole à vocation économique (STECAL)
- Zones Naturelles**
- N: Zone naturelle
- Éléments patrimoniaux naturels protégés au titre de L.151-23**
- Zones humides répertoriées par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
 - boisements
 - Hâies, alignements d'arbres
 - arbres remarquables
- Éléments patrimoniaux bâtis protégés au titre de L.151-19**
- Bâtiment vernaculaire remarquable
- Abords des monuments historiques**
- Périmètre Délimité des Abords (SDAP 26 2019)
- Mixité sociale et fonctionnelle**
- Emprise au titre de l'article R151-37 du CU, ou les rez-de-chaussées devant être destinés au commerce de détail, aux activités de service ou à la restauration.

Commune de GRANE (26)
Révision du Plan Local d'Urbanisme

ZONAGE

PIÈCE n°4a